

# Travaux et décisions

Face à la réalité sociale actuelle, l'ACO a fait le choix de poursuivre sa Priorité votée à Angers en 2014, mettant *Les personnes, les travailleurs en situations de fragilité et de précarité au cœur de son projet missionnaire*. Le travail vécu en forums a voulu donner le souffle de la continuité, en particulier avec les travailleurs en situation de handicap, les employés et les privés d'emploi, les migrants et les retraités, mais aussi en appelant à être acteur dans les enjeux de santé et de vie en quartiers populaires. De nouvelles invitations pour le mouvement et ses membres sont regroupées dans le texte *Nos différences valent plus que tout l'or du monde ; avec tous les oubliés tissons nos solidarités !*

Si la Priorité est une attention particulière, nous avons aussi voulu proposer une résolution qui est à la fois un appel et un envoi. La résolution *Avance au large et jetez vos filets* est une invitation faite à tous les membres de l'ACO à rejoindre les réalités de la classe ouvrière, des milieux populaires d'aujourd'hui, et à faire de notre mouvement un espace de libération. En région, les délégués ont travaillé les premières pistes d'actions ; à chaque équipe, secteur, diocèse de continuer à s'avancer au large.

Quatre motions d'actualité proposées par les CD ont été votées. Elles portent sur la marche des migrants, la Palestine, la loi ELAN et les services publics. À ces textes se joint la nouvelle composition du Conseil national, élu à Saint-Étienne.

Enfin, le texte *Responsabilité, accompagnement et ministères au service de l'ACO*, est un document de référence, travaillé pour tenter d'éclairer les ré-

flexions et besoins présents à l'ACO, autour de ces questions. ●



**Sylvain Knittel**  
Secrétaire général